

Conseil communal
1325 Vaulion

Rapport de la commission chargée de l'étude du préavis municipal n° 2020-05
Réfection des Chemins de la Fourmilière et des Planets

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission composée de :
Monsieur Vincent Müller, Président
Madame Audrey Goy
Madame Véronique Moriceau
Monsieur Francis Fuchs
Monsieur Yan Lorenzini

s'est rendue le lundi 6 juillet 2020 en salle de municipalité pour examiner le préavis susmentionné. Monsieur Danilo Perotti, Président du Conseil, Monsieur Claude Languetin, Syndic, Madame Madeleine Guyon, Municipale, Messieurs Claude Goy, Guy Reymond et Bernard Martignier, Municipaux, étaient également présents.

Monsieur Guy Reymond nous expose les raisons de la rapidité du préavis. En effet, il craint que l'Etat de Vaud et la Confédération retirent les subventions pour des raisons économiques. Les conditions d'octroi se sont déjà compliquées au niveau de la paperasse.

Dans une étude établie par le bureau Montanum de Ste-Croix datant de 2018, il est fait mention de la dégradation des Chemins de la Fourmilière et des Planets. Les subventions ne sont accordées que suite à l'étude.

Monsieur Guy Reymond nous explique que, les camions ne pouvant plus circuler sur le Chemin des Planets en raison de son mauvais état, cette portion de forêt est peu exploitée afin d'éviter la poursuite de la dégradation.

La réfection se ferait de la même manière que ce qui a été fait pour la Vieille Route et le Bas de la Côte et par la même entreprise, à savoir CBF.

Les travaux seraient réalisés en une seule fois, ce qui permettrait d'économiser environ CHF 1'500.00 de mise en chantier. Le coût total de ces travaux est estimé à CHF 131'000.00.

Le financement se ferait par une contribution du Service des Forêts du Canton à hauteur de CHF 91'700.00, soit le 70 %. La somme d'environ CHF 34'000.00 reçue pour la zone de sénescence pourrait être utilisée pour payer la quasi-totalité des CHF 39'300.00 restant et le solde, soit environ CHF 5'000.00 par le Fonds de réserve forêt et général ».

Il est précisé que ces travaux ne seraient entrepris que si la subvention est confirmée par écrit.

La commission suggère de demander une deuxième offre et de trouver une solution pour éviter le ravinement sur les zones à forte pente.

Au vu de ce qui précède, la Commission propose au Conseil communal de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil,

- Vu le préavis municipale n° 2020-05 relatif à la réfection des chemins de la Fourmilière et celui des Planets.
- Ouï le rapport de la Commission désignée pour l'étude de ce projet
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

Décide :

- D'autoriser la Municipalité à réaliser ces réfections.
- D'accorder à la Municipalité une enveloppe financière de **CHF 131'000.00** dont le financement peut être assuré de la manière suivant :
 1. Subvention du service des Forêts à hauteur de 70 % du coût, soit CHF 91'700.00
 2. Amortissement du solde, soit CHF 39'300.00, par le compte de réserve 9282.1 « forêts » et 9282.0 « général »
- De porter cet investissement au bilan – compte 9141.15.4
- De relever la Commission de son mandat.

Vaulion, le 15 juillet 2020

Le Président
Vincent Müller



Le rapporteur
Audrey Goy

